

## L'intolérance religieuse en Europe inquiète le saint Siège

Author : Revue Presse

Categories : [Brèves](#), [Relations avec les Etats](#)

Date : 13 février 2016



Lors de la session de [l'OSCE](#), Mgr Urbanczyk, représentant permanent du Saint-Siège, à la 1089<sup>e</sup> Réunion du Conseil permanent de l'OSCE, est intervenu rapidement sur les axes des travaux du comité, soulignant les points importants pour le Vatican.

Si Zenith titre "le Saint-Siège fustige la discrimination contre les femmes", nous peinons à voir dans le texte ci-dessous, plus qu'une préoccupation soulignée du prélat.

En revanche, il insiste nettement sur un point passé inaperçu, mais qui pourrait inspirer les gouvernements européens et particulièrement français :

***En ce qui concerne plus particulièrement l'intolérance religieuse, ma délégation considère que toute forme d'intolérance et de discrimination religieuses doit être soigneusement identifiée et traitée, évitant toute sélectivité inappropriée ou partialité hiérarchique***

### Intervention de Mgr Urbanczyk

Monsieur le Président,

Le Saint-Siège félicite les ambassadeurs Cristian Istrate, Andreas Papadakis et Katja Pehrman

pour leur nomination en tant que Présidents des trois Comités du Conseil permanent. Il les remercie d'avoir exposé les grandes lignes de notre travail de cette année. Je tiens à assurer mes collègues du soutien de la délégation du Saint-Siège qui, conformément à sa nature spécifique, cherche à contribuer de manière constructive au travail des trois Comités.

En ce qui concerne les aspects non militaires de la sécurité traités par le **Comité de la sécurité**, le Saint-Siège apprécie les efforts de l'OSCE, d'une part, pour renforcer la coordination et la cohérence dans la lutte contre les menaces transnationales, y compris la lutte contre le terrorisme, la radicalisation de la jeunesse et le trafic de drogue transfrontalier et, d'autre part, pour promouvoir des mesures dans le domaine de la sécurité informatique, notamment à travers le développement de mesures de confiance. De même, nous appuyons les efforts pour lutter contre le fléau de la traite des êtres humains et ses liens avec la migration, ainsi que pour faire face aux grands défis liés à la sécurité. Toutes ces questions ont une valeur intrinsèque en tant que contribution à la protection des droits des êtres humains.

Le Saint-Siège apprécie également le choix des préoccupations environnementales, le climat, les migrations de travail, la gouvernance de l'eau et la réduction des risques de catastrophes comme principaux sujets du **Comité économique et environnemental**, en particulier parce que ces questions sont étroitement liées et interdépendantes. Par conséquent, nous sommes heureux de voir que le thème du Forum économique et de l'environnement de l'OSCE de cette année est « Le renforcement de la stabilité et de la sécurité par une coopération sur la bonne gouvernance ». Tous ces sujets sont d'une importance fondamentale pour le développement durable, la sécurité et les droits de l'homme dans la zone de l'OSCE.

En outre, ma délégation souhaiterait voir une plus grande attention accordée à la question de l'utilisation responsable des ressources et de leur distribution, et à la lutte contre leur utilisation non contrôlée dans une course effrénée pour le profit. Nous espérons que ce travail contribuera à mettre un terme, le plus rapidement possible, aux exclusions sociales et économiques dans la région de l'OSCE.

En ce qui concerne le **Comité de la dimension humaine**, ma délégation se déclare prête à apporter sa contribution à la poursuite des objectifs communs et au respect des engagements, convenus par consensus, de l'Organisation. Il ne faudrait pas que nous cherchions à tout régler car une telle approche aboutirait très probablement à n'accomplir que très peu, ou même rien du tout.

En outre, ma délégation est convaincue que le Comité de la dimension humaine restera le principal forum où sont préparées les réunions sur la dimension humaine, et qu'il veillera à ce que leur ordre du jour reflète les points de convergence de tous les États participants.

Dans ce contexte, ma délégation se félicite des initiatives prévues dans le domaine de la liberté d'expression et des médias, et dans la réflexion sur la façon d'assurer l'accès à une information indépendante en temps de crise. Comme tous les droits de l'homme, la liberté d'expression est un droit avec des responsabilités et des devoirs correspondants. À cet égard, il est important de souligner que chaque personne, surtout s'il ou elle est un professionnel des médias, doit exercer de manière responsable sa liberté d'expression.

L'accent mis sur le droit à l'éducation des minorités nationales et sur la participation des Roms et des Sinté à la vie publique est également bien accueilli par ma délégation. Cette insistance, nous l'espérons, facilitera la pleine intégration de ces groupes dans la vie des sociétés et sera la suite logique d'un événement et d'engagements précédents.

Nous sommes très heureux que la tolérance et la non-discrimination soient parmi les priorités de la troisième dimension. Dans cette perspective, nous sommes d'accord pour dire qu'il y a une nécessité de renforcer la discussion sur les moyens de lutter contre la discrimination, le racisme, la xénophobie et l'intolérance – en particulier à la lumière de la crise migratoire actuelle. Il est nécessaire de s'occuper de politiques et de stratégies en vue de traiter les causes profondes de l'intolérance et de la discrimination, conformément aux engagements des États participants.

**En ce qui concerne plus particulièrement l'intolérance religieuse, ma délégation considère que toute forme d'intolérance et de discrimination religieuses doit être soigneusement identifiée et traitée, évitant toute sélectivité inappropriée ou partialité hiérarchique.** Dans ce contexte, la promotion des engagements de l'OSCE, à travailler pour mettre fin à l'intolérance et à la discrimination basées sur des motifs religieux, demeure une priorité et le Saint-Siège attend avec impatience la nomination des deux derniers Représentants personnels du président en exercice sur Intolérance et Discrimination, et leur participation active à la fois au Conseil Permanent et au Comité de la dimension humaine.

Nous saluons l'accent mis par la présidence sur la fin de la discrimination contre les femmes. Le Saint-Siège est convaincu que toute idéologie ou politique sociale, toute culture qui domine les femmes, qui les relègue à un statut de seconde catégorie, ou comme « moins que des êtres humains », est totalement inacceptable. Par conséquent, ma délégation continue de soutenir les engagements basés sur, et visant à une véritable et authentique égalité entre les femmes et les hommes, qui doivent encore être soigneusement mis en œuvre.

Enfin, nous sommes convaincus que les résultats des réunions du Comité de la dimension humaine nous aideront à mieux comprendre les exigences et les défis de la mise en pratique des engagements sur la dimension humaine ainsi qu'à préparer correctement les décisions pertinentes pour le prochain Conseil ministériel.

En conclusion, Monsieur le Président, ma délégation renouvelle ses meilleurs vœux et réaffirme son soutien aux trois présidents de Comité ainsi que sa volonté de contribuer de manière constructive au travail des Comités cette année.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

[source Zénith](#)